

Les adultes handicapés vieillissants seront les premières victimes de l'euthanasie

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 11 juillet 2019



Dans une tribune publiée dans [Valeurs Actuelles](#), **Jean-Marie Le Méné** écrit :

Enfin, il est difficile de ne pas regretter la position de la Conférence des évêques de France qui explique qu'elle est "contre" l'euthanasie mais "pour" la loi Leonetti, comme elle avait expliqué en son temps qu'elle était "contre" l'avortement mais "pour" la loi Veil. Comment les gens peuvent-ils s'y retrouver ? En cherchant sans doute à bien faire, elle estime **Vincent Lambert** victime d'une mauvaise application de la loi Leonetti. C'est tout le contraire qui s'est passé, la loi a été bien appliquée, comme n'a cessé de le proclamer lui-même son auteur et comme les surabondantes décisions judiciaires en témoignent.

Le rédacteur de ces lignes, à travers la Fondation Jérôme-Lejeune, a créé la plus importante consultation médicale d'Europe dédiée aux personnes handicapées mentales. Il observe avec inquiétude le vieillissement accéléré de cette population et la faiblesse croissante de la prise en charge publique. De même qu'il sait par expérience que les enfants handicapés ont été les premières victimes de l'avortement, il a de bonnes raisons de redouter que les adultes handicapés vieillissants ne soient les premières victimes de l'euthanasie.